

CONDITIONS GÉNÉRALES

Réservation

- Réservation online via le site internet <https://www.nendaz.ch/fr/Z13421/nendaz-trekking>
- Pas de nombre minimum de participants requis.

Changement de la réservation

- Toute modification doit être annoncée au plus tard 48h avant le départ à l'organisateur
- Les modifications de dates sont possibles selon les disponibilités des hébergeurs
- En cas d'absence du client le jour du départ, aucun remboursement ne sera versé et le tour ne pourra pas être remplacé.

Prix

- Les prix du forfait sont confirmés à la conclusion du contrat. Les prix s'entendent par personne, en franc suisse, en dortoir, TVA et taxe de séjour comprises
- Paiement obligatoire par versement avec une preuve de paiement, par débit à distance de la carte de crédit ou directement à la réception de l'office du tourisme
- Les frais bancaires ou de cartes de crédit sont à la charge du client
- Le paiement total de la réservation doit être effectué au plus tard 30 jours avant le départ. Si la réservation est faite plus tard, le paiement doit être fait de suite
- Aucun départ et aucune prestation ne seront tolérés sans paiement à l'avance.

Annulation

Par le client

- En cas de mauvais temps, seuls les participants décident du maintien ou de l'annulation du tour
- En cas de maladie ou d'une incapacité à effectuer le tour, le client informe l'organisateur au minimum 48h à l'avance et est tenu de transmettre un certificat valide pour le remboursement
- Si une annulation intervient lors du tour, le client prend contact avec les cabanes réservées et avec l'organisateur.

Frais d'annulation

- En cas d'annulation avant le départ, les frais suivants sont perçus : 10% jusqu'à 2 jours avant le départ, 50% 1 jour avant le départ, 100% le jour du départ
- En cas de fermeture imprévue d'une ou de plusieurs cabanes, le montant correspondant à la nuitée en pension complète est remboursé
- **Conditions spéciales COVID19** : sur présentation d'un test positif, le trekking peut être déplacé gratuitement. 10 % des frais sont perçus en cas d'annulation.

Assurance

Chaque participant doit être au bénéfice de sa propre assurance. Elle n'est pas comprise dans le prix du forfait.

Responsabilité

La navette de Nendaz à Veysonnaz n'attend pas les retardataires.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, de dommage ou vol durant le séjour.

Cette randonnée nécessite une bonne condition physique, une pratique régulière des randonnées en montagne et un équipement adéquat.

Chaque participant est tenu de se renseigner sur les conditions météo avant son départ.